



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS
CLASSÉES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CoDERST

Séance du 28 mars 2022

- POINT N° 1 :** ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du Coderst du 6 janvier 2022
- POINT N° 2 :** ✓ Projet d'arrêté ministériel portant autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine au régiment de marche du Tchad situé à Meyenheim et Oberentzen
- POINT N° 3 :** ✓ Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale d'exploiter une nouvelle unité de production d'hexaméthylènediamine (HMD) à la société Alsachimie à Chalampé
- POINT N° 4 :** ✓ Projet d'arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eaux souterraines des 3 captages Maisons Rouges (BSS003XFSG, BSS004ARRJ et BSS004ARRK), des périmètres de protection de ces captages et autorisant le prélèvement de l'eau et son utilisation en vue de la consommation humaine au bénéfice de la commune d'Orbey
- POINT N° 5 :** ✓ Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale au Syndicat Mixte pour la Gestion du Port Rhéna de Colmar/Neuf-Brisach d'aménager la zone EcoRhéna sur le territoire des communes de Balgau, Geiswasser, Heiteren et Nambshheim

.../...

POINT N° 6:

✓

Présentation aux membres du Coderst du rapport concernant la mise en œuvre de la prévention contre les arboviroses et lutte contre le moustique tigre dans le département du Haut-Rhin

Le conseil a émis un avis favorable à l'ensemble des points examinés ci-dessus.

Le président,



Christophe MAROT